



Inscriptions scolaires

Inscriptions scolaires 2020-2021

- ▶ Pré-inscription scolaire pour les enfants nés en 2017 qui entreront en petite section le mardi 1er septembre 2020
- ▶ Pré-inscription scolaire pour les enfants qui entreront au CP le mardi 1er septembre 2020
- ▶ Pré-inscription scolaire pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune qui débuteront leur scolarité sur la Ville de Livry-Gargan le mardi 1er septembre 2020

Les familles sont invitées à procéder aux inscriptions scolaires avant le 29 mai, de manière dématérialisée via l'adresse mail suivante : espace_familles@livry-gargan.fr.

À noter : attention, si votre mail d'inscription est trop volumineux (plus de 4 méga octets), il ne pourra être reçu par la ville. Dans ce cas, merci de nous transmettre vos documents via [we transfer](#) 

Liste des documents à fournir :

- . Photocopie et original du livret de famille ou de l'acte de naissance de moins de 3 mois de l'enfant,
- . Original du carnet de santé à jour des vaccinations,
- . Photocopie du ou des avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 des adultes composant le foyer,
- . Photocopie de la dernière fiche de paie des adultes composant le foyer,
- . Photocopie de l'attestation CAF ou assurance habitation de moins de 3 mois,
- . Photocopie de l'extrait de jugement du tribunal (en cas de divorce).

L'affectation définitive de l'enfant sera communiquée par courrier postal.

[Télécharger le consentement parental](#)

Demandes de dérogations

En vue d'un changement d'école à compter du mardi 1er septembre 2020.

Merci de retourner le formulaire de demande de dérogation ci-dessous dûment complété.

La réponse à la demande de dérogation se fera par courrier postal.

[Téléchargez la demande de dérogation hors secteur 2020-2021 ici](#)

[Téléchargez la demande de dérogation hors commune 2020-2021 ici](#)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43